



Harmonisation des primes

Au sein d'ArcelorMittal

Atlantique et Lorraine,

Un chemin semé d'embûches... !!!

N° 17N24

Lors de la seconde réunion du 27 mars, d'entrée, le représentant de la direction d'ArcelorMittal Atlantique et Lorraine a cru bon de déclarer que cette négociation est une « *Négociation importante qui doit être prise avec le plus grand sérieux* ».

Mais encore : « *Il faut prendre le temps nécessaire pour harmoniser et équilibrer toutes les primes au sein de la société AMAL* ».

Voilà, le décor est planté.

Une partie non négligeable de cette réunion a été consacrée à la présentation du salaire lissé ainsi qu'un état des lieux du **coefficient K** et des primes au sein des différents établissements.

Pour la direction, il faut trouver une méthode unique de calcul pour l'ensemble des sites d'AMAL.

A savoir :

- ***Le coefficient K harmonisé au niveau société tenant compte des rotations du travail ;***
- ***Une compensation « Samedi- Dimanche » selon le poste travaillé, le tout accompagné d'un barème de majoration ;***
- ***Une compensation « Jour Férié » avec une application unique par poste travaillé ; matin, après-midi et nuit ;***
- ***Une compensation « Jour Férié, Samedi, Dimanche » avec une application de compensation unique.***

Harmonisation de la prime de pénibilité :

La direction présente de nombreux slides en évoquant surtout les critères de pénibilité au sein des différents établissements d'AMAL.

La direction propose la mise en place d'un groupe de travail consacré à l'évolution et à la cotation de la pénibilité au sein de chaque site avec dans le groupe la présence d'un membre de CHSCT.

Un seul membre CHSCT pour combien de représentants de la direction ?

On appelle ça, l'équité patronale !!!

La C.G.T. a tenu à rappeler à la direction que lors du dernier conflit social sur les « NAO 2017 », en décembre dernier, la direction d'ArcelorMittal Dunkerque n'était pas opposée à une revalorisation de 30 € de la prime de pénibilité !!!

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Pour seule réponse, Monsieur GENU, déclare :

« Nous attendons la restitution de la pré-cotation sur les sites pour pouvoir ouvrir les négociations, nous devrions en discuter dans environ quatre semaines ».

La C.G.T. invite la direction à ne pas attendre trop longtemps.....Les braises du conflit de décembre 2016.....sont encore chaudes.

Comme chacun peut s'en rendre compte, il s'agit véritablement d'un semblant de négociation.

Il est URGENT que les salariés s'invitent dans cette négociation où la direction semble « jouer » la montre.

Pour la C.G.T., RIEN ne se fera sans VOUS.....

Soyez acteur de votre AVENIR !